

RÉDACTION ET BUREAU D'ABONNEMENTS Lausanne, Rue de St-François 20.

On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> ou du 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT Un an 6 mois 3 mois Suisse Fr. 20 10 50 5 50 Union postale » 36 18 50 9 50

Prix du numéro: 40 centimes.

GAZETTE DE LAUSANNE

ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

ANNONCES

HAASENSTEIN & VÖGLER

Lausanne, Place de la Palud 24

Montroux, Vevey, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Saint-Maur, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger... 25 centimes la ligne. Pour la Suisse... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La Gazette de Lausanne sera adressée gratuitement jusqu'au 31 décembre (avec le commencement du feuilleton) aux abonnés nouveaux pour 1892.

VOTATION FÉDÉRALE DU 6 DÉCEMBRE 1891

sur l'achat d'actions du Central.

NON

LAUSANNE, 4 décembre 1891.

Le rachat des chemins de fer.

Dans son discours de Bâle, comme cela se devait dans une ville d'industrie et de commerce, M. Welter s'est appliqué à montrer quel puissant instrument détiendrait l'Etat s'il était à la fois maître du tarif douanier et du tarif des transports.

Nous avons déjà dit qu'il ne fallait pas exagérer l'influence de ce dernier facteur dans un pays où les parcours ne sont jamais très longs, de par l'exiguïté même du territoire et la proximité où se trouvent de la frontière les principaux centres commerciaux et industriels.

Et l'Etat peut, dans un intérêt fiscal ou protectionniste, racheter par des tarifs de transport majorés les concessions qu'il aura dû faire aux produits étrangers par des réductions douannières ou, en d'autres termes, compenser le tarif douanier par celui des transports.

On bien, il peut faire cette même compensation en sens inverse et favoriser par des tarifs de transport réduits le commerce d'exportation du pays, de façon à racheter les droits que les produits exportés auront à payer à leur entrée dans le pays auxquels ils sont destinés.

Les citoyens qui ont repoussé, il y a quelques semaines, le tarif douanier comme trop protectionniste, n'éprouveront sans doute pas le besoin de remettre encore à la Confédération le tarif des transports pour qu'il en fasse un autre instrument de fiscalité.

Et quant aux réductions de taxe, elles ne seront possibles que si l'Etat acquiert les lignes à un tel prix qu'il puisse diminuer ses tarifs sans compromettre le bilan de son exploitation.

Ceci nous amène à parler du Central et du prix auquel la Confédération nous propose de le payer.

Dans son discours de Bâle, M. Welter a évalué le rendement net et moyen du réseau du Central à 30 fr. par action, pour les trente années 1860-1890. Pour les quatre années 1885 à 1889, ce bénéfice net, moyen, s'élève à 33 fr. La Confédération payant, pour chacune des 100,000 actions, 30 francs, cela lui procure une marge annuelle de 300,000 francs.

En appliquant cette marge à l'amortissement des obligations de la compagnie qui s'élève à 100 millions, et toutes autres choses restant égales, la Confédération aura, en soi-

xante-trois années, dégrevé le réseau de toute dette.

Tel est très exactement le calcul aussi simple que séduisant auquel M. Welter s'est livré devant l'assemblée de la Burgvogtei, aux applaudissements enthousiastes de la foule qui l'écoutait.

Le chef du département des chemins de fer admet qu'il puisse y avoir, pendant ces soixante-trois années d'exploitation, des facteurs de renchérissement: hausse des salaires, des fers, des houilles. Ainsi M. Welter estime que la seule loi fédérale sur le repos du personnel causera au Central un surcroît de dépense de 3 à 400,000 francs pour la présente année. Mais d'autre part, il faut admettre que l'accroissement du trafic, partant de la recette, se maintiendra dans la même proportion que les augmentations de dépenses.

Puis il y a dans l'exploitation par l'Etat — au dire de M. Welter — la garantie d'une réduction des dépenses. La Confédération n'achètera pas que le Central et quand elle possèdera les autres réseaux, elle pourra procéder à des simplifications administratives auxquelles correspondront autant d'économies. M. Welter a produit devant son auditoire de Bâle l'exemple suivant:

Le Central peut mener ses marchandises à destination de Suisse par deux voies: le Bözberg et le Hauenstein. Le Bözberg est la ligne sur laquelle la traction est la moins coûteuse, mais le Central préfère néanmoins le Hauenstein, parce que les recettes du Bözberg sont à partager avec le Nord-Est. Peu importe au commerce, pour lequel le prix du transport est le même, mais au point de vue de l'économie générale il reste ce fait que pour un même transport c'est la voie la plus coûteuse qui prévaut. Ce même phénomène se retrouve sur une foule d'autres lignes suisses. Quand la Confédération les exploitera toutes, elle transportera toujours par là où la traction lui coûtera le moins. M. Welter estime que l'économie annuelle qui résultera de cette seule réforme peut être évaluée à plusieurs centaines de mille francs par an.

Admettons les calculs très hypothétiques assurément et très lointains de M. Welter. Considérons seulement qu'on n'y trouve pas trace d'une réduction des tarifs et qu'en tout état de cause la marge de 300,000 francs dont la Confédération dispose paraît bien insuffisante dans une exploitation industrielle qui porte sur un capital de deux cents millions et qui, par sa nature même, est exposée à de gros risques. Nous savons bien que les accidents à la façon de Mœnchenstein et de Zollikofen sont rares et que le Central est réputé la ligne la mieux construite et la mieux exploitée de la Suisse, mais encore faut-il toujours compter avec l'imprévu et dans une affaire de cette importance, 300,000 francs n'y suffisent pas.

Même en prenant tout au mieux, un fait seul est certain: l'augmentation de la dépense. On a calculé qu'une simple augmentation des salaires de 7 pour cent sur l'ensemble du personnel de la compagnie absorberait les 300,000 francs de gain sur lesquels comptent ceux qui ont traité cette affaire avec M. Goldberger. Il est notoire que les gares de Bâle, de Lucerne et d'Olten doivent être reconstruites et qu'il faut poser la double voie de Zollikofen jusqu'à Herzogenbuchsee. Les compagnies mettent ces dépenses au compte de la construction; la Confédération ne pourra pas agir de même et

FEUILLETON DE LA GAZETTE AMOUR DE JEUNE FILLE

par M<sup>lle</sup> E. CARO

— Tu comprends, continua la mère sans se douter du martyre qu'elle infligeait à sa fille, des visites comme celles-là, c'est bon pour distraire; il est bien reçu ici, il t'apporte quelquefois des livres pour compléter ton éducation. Chacun a ce qu'il lui faut... mais, si tu n'étais pas raisonnable, si tu allais te faire des idées... des ambitions... (Sa tête se montait, à mesure qu'elle parlait.) Il serait peut-être plus sage, après tout, de ne plus le recevoir.

— Epouvantée de son ouvrage, la pauvre Lise s'écria: — Mais je suis raisonnable! Ne plus le recevoir, ce serait de l'ingratitude après tant de bontés... tant de attentions qu'il a eues pour nous.

— Eh bien! qu'est-ce que tu me chantes depuis une heure, alors?... Enfin, ça te regarde... C'est ton affaire... Si tu te montes l'imagination, ma pauvre enfant, le malheur sera pour toi.

Et les choses continuèrent comme auparavant; la mère et la fille, satisfaites d'une explication où chacune se félicitait d'avoir déchargé sa responsabilité, se livrèrent avec une sécurité plus grande au charme de cette intimité devenue indispensable.

De son côté, madame Werner, avec sa perspicacité délicate et furetuse, avait vite remarqué la coïncidence des visites de Bertrand avec les heures d'études de Lise et elle aurait mis fin à ce qu'elle appelait le « manège » du capitaine, si son mari ne l'en eût dissuadée. Ce magistrat avait le goût des spéculations métaphysiques et lisait les philosophes plus que les législateurs. Son esprit, perdu dans l'abstrait, l'infini, l'incompréhensible, avait peine à s'abaisser aux nécessités pratiques. Il était optimiste, non par système, mais par habitude; et se tenait dans des régions si élevées que la sérénité de son esprit ne pouvait être troublée par les vulgaires accidents qui font le souci des hommes; dans la pratique des affaires, dans les travaux du métier, dans les transactions et les combinaisons qu'exige le commerce du monde, il apportait une bonhomie souriante, une imperturbable et bienveillante confiance que n'avaient pu entamer ni les arguments de la procédure ni la réputation des avocats et des plaideurs, ni l'étude des grands crimes et des passions qui les engendrent. Il était un juge excellent, car il ne croyait pas au mal et présumait volontiers l'innocence; juste cependant, mais indulgent. S'il lui arrivait quelquefois d'être dupe, il ne s'étonnait ni ne se plaignait de ce léger désordre qui lui semblait dans la nature des choses, comme il est dans la nature des fleurs qu'elles se fanent et dans celle des êtres qu'ils périclitent. Il supportait alors les épigrammes et les reproches de sa véhémente petite compagne avec une résignation souriante et continuait à promener sur le monde le regard de ses grands yeux bleus un peu saillants sous de longues paupières demi-baissées; ce regard lent, lumineux et doux, qui semblait tomber des hauteurs inaccessibles d'un ciel inconnu, avait la sérénité apaisante, presque religieuse, d'un beau clair de lune.

— Tu dis donc, ma bonne, que Bertrand combine ses visites de façon à rencontrer Lise? Cela me semble très probable en effet.

— Et il vient une fois, au moins, chaque semaine.

— Cinquante-deux fois en un an; cela ne me semble pas exorbitant. J'ai pour mon compte beaucoup de plaisir à le voir.

— Vous n'allez pas vous figurer qu'il vienne ici pour vos beaux yeux. Il se souciait bien de nous, avant d'avoir inventé de rencontrer ici la petite...

— Que veux-tu? chère amie; la jeunesse attire la jeunesse.

— Et si elle se met à l'aimer, ce joli garçon?

— Où serait le mal? Les jeunes filles sont faites

devoir les porter au débit du compte d'exploitation.

Le département fédéral des chemins de fer arrête ses calculs à l'année 1889 inclusivement. Chacun sait que pour 372,000 francs d'augmentation de recettes, le Central a eu, en 1890, 856,000 francs d'augmentation de dépenses et 485,000 francs de bénéfice net de moins que l'année précédente. Si un dividende égal a pu être distribué, c'est qu'on avait reporté à compte nouveau 470,000 francs provenant de 1889 et qu'on a fait figurer à l'actif du compte de profits et pertes 620,000 francs provenant d'intérêts des capitaux et de différence sur le cours des valeurs en portefeuille.

Le département fédéral des chemins de fer fait connaître que les recettes des dix premiers mois de 1891 sont de 155,000 francs supérieures à celles de la période correspondante de 1890, mais on ne nous dit pas quelle est l'augmentation correspondante de la dépense. M. Welter l'a évaluée à 4-500,000 francs du fait seul de la loi sur le repos du personnel; on prétend, à Bâle et à Zurich, que l'augmentation totale sera de 6 à 700,000 francs.

Or, de deux choses l'une: ou bien la Confédération réduira les tarifs (le Central perçoit des taxes d'expédition qui ne sont pas prévues dans sa concession et que la Confédération ne pourra pas laisser subsister devant les réclamations du commerce), reconstruira les gares, parachèvera le réseau, améliorera l'exploitation et alors ses 300,000 francs seront vite absorbés; ou bien, elle fera comme faisait la compagnie, et alors nous ne voyons pas l'utilité du rachat.

Nous sommes bien placés dans la Suisse romande pour juger de la valeur des calculs officiels. Que ne nous ont pas promis MM. Vessaz, Menoud, Marti et Goldberger à propos de la fusion! Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1890, disaient leurs prospectus, les actions ordinaires S.-O.-S. devaient toucher 4 pour cent et la conversion des emprunts faite, 4 5/8 pour cent! Elles n'ont rien reçu et ne recevront rien de longtemps.

La Liberté, de Fribourg, faisant l'éloge de la fusion qui avait porté la valeur des actions ordinaires J.-S. à 203 francs en bourse, évaluait l'augmentation qui en résultait pour la fortune de l'Etat de Fribourg à 2,185,000 fr. Il en faut considérablement déchanter aujourd'hui. Ce serait pis encore si l'Etat de Fribourg n'avait pas vendu prudemment, dans les hauts cours, la moitié de ses actions ordinaires pour les transformer en actions privilégiées.

Aussi bien, instruits par l'expérience, nous tenons-nous en défiance. Fussions-nous pénétrés de l'utilité et de la nécessité du rachat — ce qui n'est pas le cas — nous ne voudrions pas du marché qu'on nous recommande.

Acheter par 30 francs de rente une valeur industrielle qui en rapporte 33 — à supposer même que ce chiffre soit inattaquable — est une opération trop risquée. Il n'est pas un industriel sérieux qui en voudrait pour son compte.

Et comme il s'agit ici de 200 millions. Nous refusons.

Le prix du Central.

Dans l'article qu'on vient de lire, nous n'avons pas discuté les calculs de rendement du Central établis par l'administration fédérale,

pour plaire et pour aimer.

— Oui, oui; il fera le charmant, votre officier, il lui contera des douceurs, et quand il lui aura tourné la tête, il partira sans crier gare!

— Bertrand est un galant homme, un caractère loyal...

— Fiez-vous-y!... Il est comme les autres... Pendant que vous êtes dans les nuages à faire vos logoglyphes, il s'amuse avec des demoiselles légères... Je le sais, moi!

— Et qu'y a-t-il de commun entre ces demoiselles-là et notre modeste petite Lise? Non, non, ma bonne, il faut laisser les jeunes gens se rencontrer, se voir, se connaître librement. S'il arrive qu'ils s'aiment, tant mieux! Ils feront un heureux ménage... comme nous. La défiance engendre la supercherie et le vice. Il faut laisser faire la nature.

— Joli système!... Comme s'il suffisait de s'aimer en ce monde? Il faut vivre, monsieur Werner, et de quoi vivre!

— Vieille sagesse!... ou plutôt, sagesse de vieillard, celle qui calcule; les jeunes gens ne pensent pas à tout cela. Est-ce que nous y pensions, nous-mêmes autrefois, ma bonne?

— Eh! eh!... Vous n'y pensiez peut-être pas, monsieur Werner, mais un heureux hasard ou plutôt la Providence ont la bonne idée de diriger votre cervelle égarée vers une fille bien dotée, qui n'y pensait pas non plus, la sçute, et qui trouve, comme vous, tout naturel de bien vivre sans y penser.

— Eh bien! ma chère femme, la Providence aura soin de fournir à nos jeunes gens ce qu'il leur faut, s'il est dans ses desseins qu'ils s'unissent. Pourquoi serions-nous les seuls à qui le désintéressement...

— Dites plutôt l'insouciance, l'imprudence, la folie!

— Pourquoi, ma bonne amie, serions-nous les seuls à qui cette insouciance et cette folie auraient

voulant discuter le prix payé dans l'hypothèse la plus favorable à la Confédération.

Le département vient de publier un compte d'où il ressortirait que la compagnie du Central-Suisse a gagné en moyenne 6,594 0/0 du capital-actions pendant la période de 1860 à 1890.

Pour arriver à ce résultat, il supprime les cinq premières années de 1856 à 1859, qui ne produisirent que de maigres dividendes et il établit les moyennes suivantes:

Table with 2 columns: Item and Amount. Items include Dividendes, Fonds de réserve, de renouvellement, d'amortissement, Amortissements divers, Solde d'exercices antérieurs, Différence d'intérêts, etc. Total Fr. 2,901,960.

Voici ce que pense de ce compte un correspondant du Journal de Genève:

On comprend qu'avec ce procédé on arrive à de hauts dividendes, mais, en vérité, faut-il considérer cette argumentation comme approfondie? Compter, par exemple, comme recette le solde créancier des exercices antérieurs! Et si, en 1856, la Confédération avait entrepris la construction des chemins de fer, aurait-elle pu emprunter à meilleur marché que les compagnies? Cela n'est pas certain, surtout si l'on se reporte aux taux d'intérêts en cours à cette époque-là. Mais passons sur cet article et voyons les autres: la Confédération aurait-elle évité les écoles du début, les constructions trop exigües à remplacer dans la suite par de plus grandes, etc., et, par conséquent, les amortissements, les renouvellements? nous ne le pensons pas.

Ensuite, est-il tenu compte des 5,104,699 fr. 08 de dépenses faites avant 1874 (Rapport 1884, page 92), qui auraient dû être amorties sur les bénéfices des années antérieures et qui se trouvent encore en majeure partie au compte d'amortissement? Quoi qu'il en soit, si l'on retranche ces 695,000 fr. d'arucles divers, on arrive à un dividende moyen de 5,014 0/0, ce qui ne correspond pas aux 30 fr. offerts aujourd'hui.

Pour le Central-Suisse, le revenu moyen des dix dernières années, capitalisé à 4 0/0, donne le prix de 710 fr., soit exactement celui de la bourse aujourd'hui et non les 900 fr. offerts par les Chambres fédérales.

Mais le passé a souvent moins d'importance que l'avenir, car les circonstances changent et rien ne prouve que les résultats obtenus jusqu'ici puissent se maintenir. Or, sur ce point, le département fédéral des chemins de fer se tient sur une prudente réserve et pour cause. Chacun sait pourtant que les recettes de 1891 ne dépassent pas celles de 1890 et que les dépenses d'exploitation subissent une augmentation de 6 à 900,000 francs (le budget prévoyait un million), de sorte que, le bénéfice réalisé de 1890 se montant à 30 fr. 40, y compris la dotation de la réserve, on n'obtiendrait que 21 à 24 francs en 1891.

Le département fédéral y ajoute les 517,437 francs (soit 5 fr. 17 par action) d'amortissements prévus par la loi sur la comptabilité des chemins de fer: cela ne s'explique guère, car ce n'est pas en rachetant que la Confédération fera disparaître du bilan les amortissements qui doivent se faire et qui y figurent encore pour 19,822,000 francs au 31 décembre 1890. Que la ligne appartienne ou non à la Confédération, il faudra les éteindre avec les recettes nettes et même y ajouter la prime d'au moins dix millions que la Confédération donnerait aux actionnaires du Central en leur remettant un capital de 1000 fr. valant à peine 900 fr. aujourd'hui. Au total, 29,822,000 fr., qui, pour soixante-cinq ans, exigent un prélèvement annuel de 458,770 fr. Il ne resterait donc à ajouter de ce chef au bénéfice que la Confédération peut légitimement considérer comme un profit que 58,667 fr.

réussi? Fions-nous à la jeunesse, à l'amour, aux bons instincts... Laissons faire la nature; n'entravons pas, par nos froids calculs, l'œuvre généreuse de la nature.

Madame Werner ne crut pas désobliger la nature ni traverser ses plans mystérieux en s'astreignant à rester près de Lise pendant les visites du jeune capitaine... Cette surveillance, à peine déguisée, ne déplaisait point à Lise, qui se sentait autorisée et soutenue par la présence de sa vieille amie et jouissait plus entièrement de son plaisir; c'était une âme délicate et craintive à qui il fallait absolument se sentir en paix avec les autres et avec elle-même. En revanche, le capitaine enrageait et tout en faisant l'émoussé près de la vieille dame, il lançait sur elle, sur son petit nez pointu, ses yeux gris inquisiteurs, et son menton fuyant, des regards qui l'auraient fait frémir si elle avait su ce qu'ils contenaient de malédictions. Elle s'en doutait peut-être un peu, la fine dame, mais elle tenait bon, moitié taquinerie, moitié cas de conscience.

Bertrand, cependant, eût été embarrassé peut-être d'expliquer sa mauvaise humeur; il n'avait, en vérité, rien à dire en secret à Lise; quand parfois un heureux hasard lui ménageait quelques instants de tête-à-tête, c'est à peine si la sévère surveillance eût pu saisir quelques inflexions de voix plus tendres, plus voilées, une attitude plus intime, des regards plus prolongés qui amenaient une rougeur sur les joues de Lise, un peu de confusion et de trouble. Ces courts tête-à-tête pourtant étaient pour les deux jeunes gens des instants délicieux et regrettés. Ces jours-là, Bertrand d'Esparvis s'en allait avec cette sorte d'allégresse intime que donne la conviction de n'avoir pas perdu sa journée. De savoir s'il était amoureux et ce qu'il en pourrait advenir, il ne s'en inquiétait pas; il se livrait sans arrière-pensée ni prévision au charme d'une amitié si différente de ce que lui avait offert jusqu'alors la vie de garnison. Il n'ignorait pas que Lise pouvait l'aimer, s'attacher à lui; à dire vrai, il se savait aimé; il avait

par an, soit 58 centimes par action: cela fait 21 fr. 58 à 24 fr. 28 par 1891. Nous voyons loin des 30 fr. proposés.

Et l'année 1892 s'annonce encore plus mal. Indépendamment de la double voie qu'il faudra construire incessamment entre Zollikofen et Herzogenbuchsee, construction indispensable au point de vue stratégique, le Central-Suisse fait des travaux qui coûteront 12 à 15 millions, dont l'intérêt des capitaux engagés viendra diminuer les bénéfices, sans augmentation correspondante de profit.

Mais ce n'est pas tout: le traité de concurrence entre le Central et l'ancien Jura-Bernois arrive à échéance en 1894 et ne pourra pas être renouvelé d'une manière favorable au Central, parce que la nouvelle compagnie du Jura-Simplon possède maintenant la ligne la plus courte entre Bâle et Lausanne, et tout ce trafic qui se partageait jusqu'ici entre le Jura-Bernois et le Central, reviendra en entier au Jura-Simplon. Il est probable que cela se traduira par des diminutions de recettes importantes pour le Central (on parle de 60,000 fr. par mois).

On voit donc que l'achat proposé pèsera lourdement dès le début sur les finances de la Confédération.

Lettre d'Ecosse.

Edimbourg, 1<sup>er</sup> décembre.

M. Balfour à Glasgow. — Quelques traits de son discours. — L'influenza à Edimbourg.

Après M. Goschen, c'est M. Balfour, premier lord de la trésorerie, qui a honoré de sa visite la capitale de l'Ecosse. Il est arrivé samedi matin de Glasgow — après avoir été installé comme lord recteur de l'université de cette ville — pour ouvrir ici une vente en faveur du club des ouvriers conservateurs. Comme on pouvait s'y attendre, il s'est appliqué, dans son discours, à justifier le rapprochement de ces deux mots et à montrer qu'il n'y avait pas entre eux d'incompatibilité. « En notre qualité d'hommes politiques, a-t-il dit entre autres, nous n'avons rien à faire avec la distinction des classes sociales. Un parti politique n'est autre chose qu'un groupement de citoyens poursuivant, par les moyens qu'ils estiment être les meilleurs, le bien de la communauté envisagée comme un tout, et seulement envisagée de cette façon. »

Ce sont là, certes, d'excellents sentiments. Malheureusement, ils ne répondent guère aux faits. Ce discours a suggéré au Scottish Leader la réflexion que voici: M. Balfour et ses amis accusent les libéraux d'exciter les classes sociales les unes contre les autres. Il est vrai qu'eux-mêmes se proposent un but bien différent: leur idéal est de subordonner les classes les unes aux autres, en ayant bien soin de mettre au sommet les pairs, les lords et les « plutocrates. »

Dans l'après-midi, M. Balfour a reçu une députation d'unionistes irlandais, qui venaient le remercier des services rendus comme secrétaire général de leur province. Il leur a répondu que l'Irlande avait besoin, à l'heure actuelle, d'un gouvernement ferme, d'un gouvernement libéral, d'un gouvernement bienveillant. « Pourvu que M. Gladstone et ses amis s'abstiennent d'appliquer des remèdes législatifs impossibles à son mal, qui est loin d'être incurable, j'ai tout lieu d'espérer qu'elle ne tardera pas à recouvrer la santé. »

Quelqu'un disait l'autre jour qu'Edimbourg souffrait en ce moment de deux maladies: les vents — ou les bazars, comme on les appelle ici — et l'influenza. Il est vrai que l'inéprouvable libéralité des Ecosseais a été mise à l'épreuve ces jours derniers par une succession de ventes, destinées à subvenir aux frais de

lu sa tendresse naissante, ignorée d'elle-même, dans l'illumination soudaine de son visage lorsqu'il paraissait, dans sa docilité, sa confiance innocente. Et cette tendresse involontaire, c'était encore à coup sûr l'attrait le plus puissant de la charmante Lise; prendre possession d'un cœur, sans en savoir que faire, est une œuvre d'exquise cruauté devant laquelle ne recule guère la vanité humaine: hommes ou femmes, les meilleurs sont tentés. Aux importunités de sa conscience, parfois éveillée, Bertrand répondait qu'un peu de « flirt » ne tire pas à conséquence, qu'une amourette est un feu de paille, dont il ne reste pas même une pincée de cendre. Jamais, d'ailleurs, un mot d'amour n'avait été prononcé entre eux, ni quoi que ce soit qui pût engager l'avenir, et il se promettait bien d'observer toujours la même réserve. Peut-être se fût-il tenu parole si l'arrivée de George d'Aureville n'était venue l'aiguillonner de jalousie.

VIII

Dès qu'ils se revirent, George et Bertrand sentirent l'un contre l'autre une vive antipathie. Il ne fallut pas longtemps à George pour constater quelle large place avait son grand-père et quelle plus large encore l'occupait dans la pensée de Lise; son nom venait à tout instant sur les lèvres de la jeune fille, par une sorte d'obsession inconsciente. Ainsi que la plupart des mélancoliques, George observait beaucoup. Il comprit vite que Lise aimait ou allait aimer, que cet étranger, ce passant, le premier venu, allait prendre la place qu'il convoitait dans le doux et tendre cœur de sa petite amie d'enfance. Et qu'en pouvait-il résulter? Pour lui, la ruine de toutes ses espérances, le désespoir; pour elle, rien que de la peine, des chagrins. Il ne lui entrerait pas dans l'esprit qu'il y eût en Bertrand d'Esparvis l'étoffe d'un mari pour la modeste Lise Dunny.

Le jeune capitaine n'était, selon lui, qu'un léger et brillant malfauteur. Mais que faire?... Comment convaincre Lise, l'aveugler même, sans l'offenser et se

diverses œuvres d'utilité publique et de charité. L'une d'elles, en faveur des orphelins et des veuves d'agents de police, ainsi que des petits vagabonds recueillis dans les rues, a produit la belle somme de 225,000 francs.

Toutefois, de ces deux maladies, la seconde est la plus grave de beaucoup. La semaine dernière, elle a pris des proportions inquiétantes. Pendant tout le mois d'octobre, il n'y a eu qu'un cas de décès amené par l'influenza; pendant les trois premières semaines de novembre, 14; pendant la semaine dernière seule, 31. La proportion des décès est de 34 pour mille, c'est-à-dire du double de la moyenne annuelle. Les bureaux de postes et de télégraphes ont la plus grande peine à fonctionner régulièrement, 36 facteurs et 34 télégraphistes étant atteints par l'épidémie. Le Dr Mac Gregor, modérateur de l'église établie, se rendant à Dublin pour une prédication, a été subitement arrêté à Glasgow par l'influenza. Il n'a pas même pu rentrer chez lui, et il est en ce moment soigné dans cette ville chez un collègue.

La correspondance berlinoise publiée samedi par la Gazette constate que la maladie choisit ses victimes surtout parmi les personnes entre 15 et 25 ans. Il semblerait que ce ne soit pas le cas ici, à en juger par la statistique des décès qu'elle a causés et qui se répartissent comme suit: au-dessous de 5 ans, 7; entre 5 et 30 ans, 1; entre 30 et 60 ans, 25; au-dessus de 60 ans, 12.

NOUVELLES POLITIQUES

Hier, la Chambre française a continué la discussion du budget des colonies. Elle a rejeté par 257 voix contre 207 une proposition de M. Déroulède tendant à réduire les crédits pour le Dahomey.

Le Sénat avait rejeté mardi, à deux voix de majorité, les droits proposés par la commission sur les grânes oléagineuses. M. Richard Waddington a alors proposé, par voie d'amendement, des droits un peu moins élevés que ceux de la commission. Malgré les efforts de M. Jules Roche, ministre du commerce, cet amendement a été voté par 139 voix contre 121. Ce vote aura dans les ports français un fâcheux écho. Il devient évident que le Sénat est plus protectionniste encore que la Chambre.

Le conseil des ministres avait décidé qu'il demanderait le renvoi, après le vote du budget, de l'interpellation Hubbard et consorts sur l'attitude du clergé. Les interpellateurs ont répondu qu'ils ne réclament pas un débat immédiat, mais que le délai indiqué par le ministre leur paraît trop éloigné. La discussion prairait, suivant eux, de son opportunité. Ils ont demandé que la Chambre siégeât exceptionnellement mercredi ou vendredi de la semaine prochaine pour discuter l'interpellation. Le gouvernement a alors accepté dans les conditions la fixation à vendredi 11 décembre.

En séance publique, M. Jacquemin (républicain modéré) a insisté pour que cette discussion, aussi périlleuse que bruyante et inutile, soit renvoyée après le vote du budget. Mais, par 329 voix contre 207, la Chambre a accepté la fixation au 11 décembre.

Au dîner de gala qui a été donné à Livadia en l'honneur de Fuad-Pacha, envoyé spécial du sultan, le tsar a porté le toast suivant:

« Sa Majesté le sultan m'a fait beaucoup d'honneur, à moi et à ma maison impériale, en m'envoyant de hauts dignitaires de sa cour chargés de magnifiques présents. Mais moi et les membres de ma maison, nous n'avons pas besoin de cette nouvelle preuve des nobles intentions du sultan, car tous nous connaissons et nous admirons les rares qualités administratives de ce souverain sous le sceptre duquel tant de races différentes vivent paisibles et prospères. Je suis très heureux d'être devenu un des amis de Sa Majesté. Les relations cordiales qui existent entre les deux grands empires de l'Europe orientale et que nous devons à la noble initiative du sultan, offrent aux peuples de l'Est une garantie pour le développement pacifique de leur bien-être matériel et moral. C'est dans ce sens que je lève mon verre et que je bois à la santé de mon illustre et impérial ami, S. M. Abdul-Hamid. »

En remerciant le tsar, Fuad-Pacha dit que son souverain aurait lui-même prochainement l'occasion d'exprimer ses remerciements au tsar, lorsque la capitale de la Turquie aurait l'honneur de recevoir dans ses murs le grand-duc Georges.

Le général Annenkov sera chargé de diriger la répartition des travaux publics qui vont être entrepris sur une vaste échelle pour secourir les victimes de la disette en Russie.

Le général fera, par suite, partie de la commission supérieure qui doit être prochainement instituée pour centraliser cette œuvre de secours.

Les journaux annoncent que les premières ressources pécuniaires de cette commission seront formées

donner l'attitude d'un jaloux? Sa timidité s'accroissait du désordre de son propre cœur. Il aurait voulu s'ouvrir à elle, lui découvrir la profondeur et la force invincible de son amour. Mais, habituée depuis leur enfance à n'y voir qu'un jeu, elle l'écoutait en riant, plaisantait de ses aveux, et le désespérait innocemment; à ses reproches tremblants, elle répondait par les protestations de la plus tendre amitié et n'y pensait plus, le croyant consolé. Elle n'eût pas donné pour surprendre en elle quelque trace de ce trouble visible, de cette brûlante rougeur qu'elle ne pouvait cacher à l'appui de Bertrand!

Celui-ci décela aisément les sentiments de George, et bien que sa modestie n'eût rien d'excessif et qu'un si jeune rival ne lui parût pas très dangereux, sa familiarité cependant avec Lise, leur air d'entente, les menus privilèges qu'autorisait une longue intimité ne laissaient pas que de l'importuner. De quoi s'agissait-il pourtant? De prendre patience pendant quelques semaines en évitant soigneusement tout conflit avec le petit-fils du conseiller. Pour conjurer jusqu'à l'apparence d'une rivalité et se ménager en même temps une alliée, il n'imaginait rien de mieux que de faire sa cour à Nicole d'Aureville, dont la coquetterie instinctive se prêtait à ce divertissement.

Par malheur, Lise s'y laissa prendre et souffrit beaucoup; elle retint la confiance toute prête à s'échapper de ses lèvres et cacha son chagrin aussi bien que son naissant amour à son amie, tout étonnée et légère pour soupçonner chez les autres un sentiment profond. Ce mois de septembre, bien différent des précédents, s'écoula dans la contrainte et l'agitation de passions inavouées. Nicole s'en plaignait; elle était la seule qui n'eût rien à dissimuler.

— Que Lise soit triste, je le comprends, disait-elle à son frère; elle porte le deuil de son père... On lui pardonne de ne pas rire comme autrefois, mais toi, mais Bertrand!

— Si tu disais M. Bertrand ou même encore M. d'Espéris, ce serait peut-être plus convenable.

— Et toi, si tu mettais un rabat et un bonnet car-

par le produit de la loterie nationale, qui a émis 1,200,000 billets.

Le cas de Mgr Jaufré.

Paris, 3 décembre. Voici, d'après la Semaine religieuse, ce qu'a dit l'évêque de Bayonne en réponse au sermon du R. P. Magnie:

C'est parce que je reviens du Vatican, que j'ai eu la consolation de me trouver aux pieds du Souverain Pontife et de lui offrir l'expression de ma vénération filiale, qu'au milieu des agitations récentes de la presse, j'ai cru pouvoir garder le silence.

Afin que des âmes n'en reçoivent aucun scandale, je saisis cette occasion pour faire ma profession de foi: Je déclare que pour l'Eglise, pour la défense de ses droits, pour le pape son chef, j'irais, s'il le fallait, avec la grâce de Dieu, jusqu'à l'immolation totale, jusqu'au martyre.

Je serai toujours, à l'exemple du saint-père, respectueux des institutions de la France: chaque dimanche, l'Eglise nous invite à prier pour elle; nous le faisons en toute sincérité. L'Eglise n'a jamais été une révolte et, sans jamais cesser de revendiquer ses droits, elle pratique la charité envers tous et souffre avec patience.

Il y a loin de là à l'altération entre les deux prêtres, dont l'Avenir de Bayonne nous avait d'abord fourni le texte.

D'autre part, on télégraphie à plusieurs journaux républicains:

Tenez pour certain qu'un incident très violent a eu lieu et que l'évêque a vivement riposté aux paroles du prédicateur. Ce qu'on peut dire, c'est qu'actuellement l'évêque de Bayonne n'a plus assez d'énergie pour conserver sa première attitude.

Un coup d'Etat, s. v. p.

Paris, 3 décembre. M. Paul de Cassagnac n'a pas voulu laisser passer inaperçu l'anniversaire du 2 décembre. Il publie à cette occasion un article dont nous détachons ces lignes:

Si un homme, suscité par la main secourable de la Providence, surgissait soudain et disait à la France:

- « FRANÇAIS,
J'ai voulu en finir;
J'ai voulu, en vous rendant à la liberté et à l'honneur, vous rendre à vous-mêmes;
A l'heure où je vous parle, la Chambre des députés est dispersée à Mazas et au Mont-Valérien;
Les ministres et Carnot sont à Clairvaux;
Les sénateurs, presque tous invalides, sont répartis dans les hôpitaux de Paris;
La République, du moins celle qui a souillé la France depuis douze ans, n'existe plus;
Je vous convoque dans huit jours pour mettre librement votre bulletin dans l'urne et dire ce que vous voulez et qui vous voulez.
Si un homme venait dire cela ce matin et s'il avait pu le faire cette nuit, un immense cri de joie s'éleverait par toute la France régénérée et délivrée.
Ce serait, assurément, un coup d'Etat, comme il y a quarante ans.
Mais ce serait surtout le salut et la liberté. »

Sans commentaires!

Un discours de Guillaume II.

Berlin, 3 décembre. La Freisinnige Zeitung reproduit, d'après la Neisser Presse, l'allocution qui aurait été adressée par l'empereur, le 23 novembre, aux recrues du 1<sup>er</sup> régiment de la garde de Potsdam.

Voici les paroles prêtées au souverain:

Recrues, en présence du prêtre, et en face de l'autel, vous m'avez juré fidélité. Vous êtes encore trop jeunes pour comprendre la vraie signification de ce serment. Efforcez-vous, pour l'instant, de suivre les instructions que vous recevrez:
Vous m'avez juré fidélité, enfants de ma garde; cela veut dire que vous êtes maintenant mes soldats. Vous vous êtes donnés à moi corps et âme. Vous n'avez qu'un ennemi: c'est le mien.
Par ces temps de menées socialistes, il peut arriver que je vous ordonne de tirer sur vos propres parents, vos frères, vos pères et mères. Dieu veuille écarter cette éventualité; mais, si elle se présentait, vous devez, sans murmurer, exécuter mes ordres.

La Freisinnige Zeitung se refuse à croire à l'authenticité de ces paroles. Elle croit qu'il s'agit d'un malentendu; mais, puisque déjà un journal les a publiées, elle pense qu'un démenti par les autorités militaires est absolument nécessaire.

L'interpellation Cavalotti.

Rome, 3 décembre. Le débat attendu impatiemment sur les déclarations

ré, tu serais mieux à ton aise pour prêcher... Mon pauvre ami, tu me fais de la peine... tu es de mauvaise humeur... Lise m'en faisait la remarque hier encore...

- Elle t'a parlé de quoi?
— Oh! la chose extraordinaire!
— Elle t'a dit que j'étais maussade...
— A peu près... Je résume...
— Qu'en sait-elle?... Elle est trop occupée du brillant d'Espéris pour perdre son temps à m'observer... Je n'ai pas la belle humeur, l'heureux entrain de ce paladin!

— Mon cher, cela se vante... Lui aussi devient rêveur et sentimental... Tout le monde ici se concentre et médite. C'est d'une gaîté folle... On se croirait au couvent, les soirs de retraite, quand chacun fait son examen de conscience et s'efforce de donner une tournure présentable à ses gros péchés.
— Il me semble pourtant que tu n'as pas trop à te plaindre, toi, de Bertrand.
— Ah! mon Dieu, ce n'est rien de quelconque chose, au fond, ce n'est rien du tout...
— Il est toujours auprès de toi, à te chuchoter à l'oreille... ce qui, par parenthèse, me semble un peu léger.

— Je t'en prie, mon cher enfant, ne me fais pas la leçon... J'ai assez de miss Ellen spécialement attachée à ma personne pour me contrecarrer. D'ailleurs, grand-mère ne dit rien, et tu sais si elle est à cheval sur les convenances, grand-mère! Ainsi, laisse-moi tranquille... Au fond, tu es jaloux et amoureux, et tu prends à moi faute d'oser te prendre à Lise...

— Quand cela serait?
— Je n'y vois rien de mal... Je comprends très bien qu'on soit amoureux, pourvu qu'on y trouve son plaisir. Mais un amour qu'on porte comme une migraine, c'est proment une bêtise...
— Comme si l'on était libre d'aimer ou de ne pas aimer!...
— Certes oui, on est libre... Je l'assure bien que, moi, je n'aimerais que lorsque je le voudrais bien...

faites à la Chambre autrichienne par le comte Kalnoky a commencé dans la séance d'aujourd'hui. Il se présente sous la forme d'une interpellation du chef de l'extrême-gauche, M. Cavalotti.

L'orateur a commencé par féliciter M. di Rudini d'avoir adhéré aux paroles de M. Nicotera, ministre de l'intérieur, qui, comme vous le rappelez, avait, en l'absence du président du conseil, répondu à une interpellation de M. Bovio: « Il n'y a pas pour nous de question romaine. »

M. Cavalotti estime que, d'après le compte-rendu complet, les paroles du ministre autrichien prennent un caractère plus grave, plus offensant pour l'Italie, qu'on ne pouvait le supposer d'après les premières dépêches. Le devoir du comte Kalnoky était de rappeler à l'ordre M. de Zellerger et de lui faire entendre qu'on ne discute pas au parlement autrichien les affaires intérieures de l'Italie. C'est ainsi qu'un ministre italien en eût agi en pareille circonstance. Pour le prouver, M. Cavalotti rappelle la séance du 25 mai 1877, dans laquelle, répondant à une question de M. Savini sur les événements du 16 mai qui venaient de se produire en France, le ministre des affaires étrangères Melegari et le président du conseil Depretis répondaient purement et simplement que le régime politique que se donnait la France en regard de celle du comte Kalnoky dit le lit le texte et qu'il explique par les grands ménagements que le cabinet de Vienne est tenu d'avoir pour les manifestations électorales.

Poursuivant son discours, M. Cavalotti montre combien est différente l'attitude du gouvernement français dans la question de Rome. Il cite le discours de M. Rouvier à Nice. Et cependant lui et Canzio ont été traités de déserteurs pour avoir participé à cette fête. Il ajoute que M. di Rudini devrait rappeler la circulaire dans laquelle M. Mancini affirmait en 1881 aux ambassadeurs que les rapports du pape avec le gouvernement italien étaient du domaine purement intérieur et n'avaient absolument qu'ils regardassent en rien l'étranger. En faisant ainsi, le président du conseil aura notre approbation.

« La question romaine, dit l'orateur, n'est pas close pour les Italiens, qui trouvent exorbitante la loi des garanties. » Il attaque cette loi et critique M. di Rudini parce que, dans son discours de Milan, il l'a élevée au rang de texte constitutionnel, alors qu'elle est un simple acte législatif.

M. Cavalotti reproche au gouvernement ses contradictions dans l'application des lois en matière ecclésiastique et donne comme exemple les corporations religieuses, qui ont été supprimées par la loi, mais qui existent toujours en fait.

Les discours de M. Cavalotti a été accueilli assez froidement. M. Imbriani, prenant la parole pour un fait personnel, dit que le texte du plébiscite proclamant l'Italie une et indivisible autorise l'Italie à revendiquer Trente et Trieste. Le président rappelle l'orateur au respect des traités. M. Imbriani crie au milieu du bruit que le droit constitutionnel est supérieur aux traités.

La séance est levée. La suite de la discussion aura lieu demain.

On parle d'un rapprochement entre MM. Nicotera, ministre actuel de l'intérieur, Zanardelli, ancien garde des sceaux de M. Crispi, et une partie de l'extrême-gauche, qui mettrait en péril l'existence ministérielle de M. di Rudini.

INFORMATIONS DIVERSES

Les krach à Berlin.

Les désastres financiers continuent coup sur coup à Berlin. La chronique allemande de la Bibliothèque universelle donne sur quelques-uns d'entre eux les intéressants détails que voici:

Dans l'espace d'une semaine, cinq des maisons de banque les plus considérées de Berlin ont fait faillite, trois grands financiers se sont suicidés, deux autres ont été incarcérés, un chef de maison d'une ville voisine s'est lui-même livré à la justice en s'accusant d'énormes détournements. De nombreuses familles, et des mieux placées, ont fait des pertes très considérables. Plusieurs, hier encore opulentes, sont réduites à la misère.

Ce qu'il y a de frappant dans ces événements financiers, c'est que les établissements naufragés appartiennent aux types les plus divers.

Le banquier Schnäkel junior, qui a ouvert la série noire, était connu comme un outrancier de la spéculation. Il avait fait des coups de fortune restés célèbres à la bourse de Berlin. Qu'il se soit cassé les reins à ce jeu, cela n'a rien d'étonnant.

Mais, après Bleichröder, il n'y avait pas dans toute la capitale une maison de réputation plus solide, d'honorabilité plus indiscutée que celle de MM. Hirschfeld et Wolff. A la veille de la catastrophe, son crédit restait intact; sa clientèle était de premier ordre; son genre d'affaires celui d'une banque de tout repos. Aujourd'hui, on constate avec stupéfaction que les dépôts avaient disparu en grande partie depuis plusieurs années. Il ne paraît pas que cette banque ait sombré grâce à des circonstances financières imprévues ou à

— Alors, tu n'aimeras jamais...

— Qui sait?... Où cela le mènera-t-il, ta passion pour Lise?

— Où elle voudra.
— A la mairie, à l'autel, alors... Ces petites de province vont toujours à l'essentiel, au définitif, je t'en prévient...

— Soit, à la mairie, à l'autel... au bout du monde et au-delà... Pourquoi qu'elle veuille de moi!

— Quel innocent!... Te figures-tu que Lise ait des prétentions à revendiquer? Tends-lui la main, elle y mettra les deux seules bien vite...

— Il me faut davantage... C'est son cœur que je veux!

— Son cœur?... mon pauvre garçon, tu parles comme un troubadour... C'est démodé, le cœur, cela ne se met plus dans la corbeille... C'est vieux jeu...

— Quel ton, Colette!

— Après tout, marie-toi avec Lise si cela te plaît, et si papa y consent... dont je doute... Je l'aime de tout mon cœur, elle est si gentille!... Mais, dans ta position, avec ton nom, ta fortune... qui n'est pas immense, et ton avenir dans la diplomatie, tu feras une... une zigzaguerie... C'est mon humble avis!

A travers des difficultés dévinées plutôt que senties, de légers tiraillements soigneusement dissimulés, les semaines de vacances s'étaient écoulées sans heurt ni accroc. Le départ de George et de sa sœur était fixé au lendemain, et les quatre jeunes gens se trouvaient réunis le soir une dernière fois chez madame Werner. George s'était juré de parler ce soir-là à Lise, de la mettre en défiance contre Bertrand et aussi de lui avouer enfin son amour, non pas la tendresse enfantine qu'elle supposait, mais un amour vrai et profond qui engageait la vie entière.

On était au jardin; les jeunes filles enlacées marchaient à pas lents le long des larges allées sablées, entre deux plates-bandes où s'alanguissaient déjà les fleurs d'automne. Près de Colette se tenait Bertrand, très animé, ce soir-là, très empressé à lui plaire. George, assez loin en arrière, causait avec son grand-père.

la situation exceptionnelle du marché. Les chefs ont simplement puisé dans la poche de leurs clients pour satisfaire aux besoins d'un luxe tapageur et d'une vie déréglée. M. Anton Wolff, l'un des associés, est un homme de soixante-et-un ans, Kommerzienrath, comble de titres et d'honneurs, membre d'une foule de conseils d'administration et de surveillance. A ces divers titres seulement, il jouissait d'appointements annuels de cent mille marks, le double de ce que reçoit le chancelier de l'empire. Mais il vivait sur un pied de trois cent mille marks, habitait un palais, avait de superbes équipages et donnait des fêtes brillantes.

La catastrophe de MM. Hirschfeld et Wolff a occasionné celle de MM. Friedländer et Sommerfeld. Ceux-ci représentaient dans la finance berlinoise l'élément parvenu. Sur plusieurs points de la capitale ils avaient installé des comptoirs destinés à drainer l'épargne des passants. Il est pénible de constater que leurs victimes sont en grande majorité des petites gens, à côté desquels on nomme, dans le monde des arts, l'acteur Malowsky, qui a tout perdu et en est devenu fou, et, dans l'aristocratie, la princesse Mathilde de Schwarzbourg-Rudolstadt, le prince Putbus, le prince Blucher, le comte Czapski et d'autres.

Les circonstances dans lesquelles cette maison s'est effondrée sont particulièrement dramatiques. Mis en garde par les sinistres des jours précédents, les clients affluèrent depuis quarante-huit heures au guichet pour réclamer leurs dépôts. On avait payé, payé sans relâche, jusqu'au moment où la caisse fut vide. Un monsieur se présente encore, demande son argent; on lui fait une réponse dilatoire, on le prie de revenir dans quelques minutes. Il s'impatiente et il va chercher la police. Quand il rentre, accompagné des agents, les commis aux abois forcent la porte du cabinet des chefs de la maison, MM. Sigmund et Félix Sommerfeld, et les trouvent tous deux inanimés et baignés dans leur sang. Ils s'étaient ouverts les veines et achevés à coups de revolver! Le troisième associé, M. Friedländer, depuis longtemps malade, séjourna à Menton.

Ici encore, il s'agit, non de pertes accidentelles, mais de détournements et de falsifications d'écritures systématiques. Le passif dépassait trois millions de marks. Les Sommerfeld menaient l'existence la plus fastueuse. On raconte des choses presque incroyables sur les dépenses de Sigmund. Un détail entre mille: quand il commandait un habit, il achetait tout le drap semblable à celui qu'il avait choisi pour s'épargner l'humiliation de rencontrer quelqu'autre personne vêtue comme lui! C'est la Renommisterei dans toute sa beauté!

Je passe sur la faillite du Capitaliste, une autre grande maison, sur celle de la banque d'Hildesheim, dont le directeur, M. Meyer, s'est aussi brûlé la cervelle, sur celle de M. Maas, de Charlottenbourg, qui a dépillé des établissements de bienfaisance, et sur celles de divers financiers de moindre envergure.

Augier et M. de Freycinet.

Paris, 3 décembre. On sait que M. de Freycinet est appelé, dans son discours de réception à l'Académie française, à faire l'éloge d'Emile Augier.

L'Echo de Paris nous apporte les indications suivantes sur ce que le premier ministre va dire:

Passant en revue l'œuvre dramatique si considérable d'Emile Augier, M. de Freycinet en fera ressortir le côté non seulement social, mais politique... et républicain.

Ce qu'on connaît de la vie officielle d'Augier semble plutôt fait pour donner de lui une opinion contraire. Ses vieilles relations avec la famille d'Orléans, les discours qu'il rédigea pour la réception d'Emile Ollivier et qui, pour n'avoir pas été prononcés, n'en furent pas moins imprimés, le décret retrouvé dans les Papiers et Correspondances des Tuileries, et qui le nommait sénateur de l'empire « pour services rendus », les faveurs dont il se laissa combler par Napoléon III, tout cela semble donner à sa physiologie le caractère réactionnaire de plus net et le mieux défini.

Mais M. de Freycinet n'est pas pour rien le diplomate que l'on sait. Très finement, il a déduit la moralité des principales pièces du maître comique. La satire de certaines immunités mondaines dans les Effrontés, le relief donné à une espèce particulière d'ingrédients dans la Contagion, les épigrammes à la bourgeoisie parvenue et conservatrice de Gabrielle et du Genre de M. Poirier, la Préface des Lommes patureux qui s'en prend au préjugé de la censure, les discussions religieuses du Fils de Giboyer constituent en effet un ensemble de documents dont un esprit aigu peut tirer nombre de preuves à l'appui.

Je n'ai pas à discuter ici le bien-fondé de cette thèse. Toujours est-il qu'elle est intéressante et mérite qu'on s'y arrête. En tous cas, c'est de la véritable et très fine critique littéraire... et comme on en fait rarement sous la coupole où l'habitude est de consacrer les gloires mortes sans les détailler, sans les analyser.

Ajouterai-je que le discours de M. de Freycinet relève un fait curieux et qui n'avait guère été noté jusqu'à ce jour. En 1891, un homme d'Etat remplace un écrivain et prononce son éloge à l'Académie française. Or, en 1858, un écrivain succédait à un homme d'Etat dans les mêmes conditions. L'écrivain d'alors était Emile Augier, remplaçant M. de Salvandy.

Arrivé à l'extrémité de l'allée droite, le premier groupe revenant sur ses pas et George croisait alors au passage le regard tristement songeur de Lise qui semblait égarée au duel de coquetterie engagé entre Colette et M. d'Espéris:

— Elle souffre, pensait-il, déjà! que sera-ce plus tard?

Après quelques tours de jardin on revint s'asseoir près de la maison, dans un espace découvert où des sièges demeuraient en permanence. Lise avait pris place sur un banc au-dessous des fenêtres du salon, espérant peut-être que M. d'Espéris y viendrait près d'elle, mais il avait suivi Colette, et tous deux se balançaient pendant ce temps sur des rocking-chairs. M. Werner entretenait une conversation somnolente avec miss Townswait, emmitouflée de capelines et de fourrures, tous les deux un peu apaisants par la digestion, tandis que madame Werner, selon sa coutume, était restée à l'intérieur. George se glissa près de Lise:

— Vous êtes triste?

— Elle répondit par un faible sourire:

— Quoi d'étonnant?... Vous partez demain... Et vous êtes mes seuls amis, Colette et vous.

Il devina l'amertume cachée sous ces derniers mots:

— Qui pourrait, en effet, vous aimer autant que nous?... Autant que je vous aime, Lise!... Personne... Vous le croyez bien, n'est-ce pas?

— Je le sais.

Ses yeux ne quittaient pas les deux rocking-chairs qui se balançaient avec une émolition joyeuse:

— A qui songez-vous... si loin de moi? demanda George tristement.

— Elle ne répondit pas, toute concentrée à écouter Bertrand, qui disait de ce ton demi-badin, demi-attendri, qu'il était habituel:

— Qu'allons-nous devenir sans vous, Seigneur!... Que faire de nos soirées dont vous étiez l'âme et le sourire?

Et la coquette fille répondait en riant:

Aujourd'hui, le premier ministre de la République rend au poète dramatique l'hommage posthume que celui-ci rendait, il y a trente-trois ans, à l'ancien pair de Charles X et ministre de Louis-Philippe.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Budget. — La commission du budget du Conseil des Etats accepte toutes les propositions de la commission du Conseil national; elle retranche, en outre, un crédit de 3000 fr. pour la Géographie universelle illustrée.

La commission présente un postulat invitant le Conseil fédéral à examiner s'il n'y a pas lieu de soumettre à la taxe postale le transport des journaux étrangers destinés à la vente ou à la distribution en Suisse et qui, aujourd'hui, pénètrent en colis, alors que les journaux suisses payent la taxe complète pour chaque numéro.

Beaux-Arts. — La commission fédérale des Beaux-Arts, réunie à Berne, s'est principalement occupée du salon de 1892. La seconde exposition Suisse aura lieu à Berne au mois de mai 1892.

On s'est occupé aussi du Musée national, puis des statues de Bubenberg, Zschokke et Louis Favre, de Chêne-Bourg, pour l'érection desquelles il est demandé des subventions.

— On ignore encore ce qui est résulté de l'audition de M. Fleiner, rédacteur de la Nouvelle Gazette de Zurich, par la commission fédérale d'enquête, mais il paraît que M. Fleiner n'a pas pu apporter, contre la commission des Beaux-Arts, la preuve de ses allégués.

Chemins de fer. — Un communiqué du département fédéral des chemins de fer donne de prolixes détails sur l'accident de Dostingen. Nous relevons les suivants:

Il résulte de l'enquête faite que le garde-barrière près de la gare a dû faire les signaux d'arrêt au mécanicien Diener avec la main, attendu qu'il n'avait pas sous la main de drapeau-groupe et pas de cor. Le mécanicien: a passé la gare tournant le dos; il n'a pas paru faire attention aux signaux du chef de gare, et il a passé à toute vapeur en forçant l'aiguille.

La rencontre a eu lieu dans une courbe. Les mécaniciens étaient alors à 150 mètres de distance; celui du train 85 a sifflé; il n'a pas eu le temps de battre contre-vapeur.

Le rapport dit qu'il s'agit probablement d'un acte criminel.

Affaires tessinoises.

On nous écrit de Bellinzona, 3 décembre:

C'est donc un fait accompli: les 5600 signatures exigées par la constitution sont réunies contre la loi des tramways; ce nombre est même dépassé de plus de 2000 signatures.

Quels sont les auteurs de ce pétitionnement, puisque les hommes les plus influents du parti radical se sont ouvertement ralliés au projet de M. Soldati et que les conservateurs, M. Respini à la tête, l'ont soutenu avec beaucoup d'énergie? Il ne faut pas oublier avant tout que la population des vallées et de la campagne, sauf celles de Vallemaggia, du val Blenio et d'autres localités directement intéressées n'était pas sympathique au projet, mais elle n'aurait jamais demandé d'elle-même le referendum, ne désirant pas susciter de nouvelles luttes et de nouvelles difficultés pour le pays. Mais les radicaux extrêmes, dans leur lutte fanatique pour le pouvoir, ont exploité cette opposition latente pour porter un coup aux efforts patriotiques du gouvernement mixte de MM. Soldati et Colombi.

La presse radicale laisse entrevoir assez clairement cette intention; la Riforma ne s'est pas gênée, dans un de ses derniers numéros, de présenter M. Simen, comme le futur président du gouvernement tessinois.

Malgré cette apparente méprise, la politique de M. Soldati obtient un succès très réel. On respire au Tessin. Depuis quelque temps, les adhérents des différents partis ne se regardent plus comme des fauves quand ils se rencontrent et ils sont arrivés jusqu'à célébrer ensemble quelques fêtes patriotiques. La formation toute récente des comités mixtes en faveur de la loi sur les tramways, dans lesquels on trouve même des noms septembristes, est une preuve évidente de l'apaisement qui se fait.

M. Simen a foudroyé dans son journal ce manque de discipline des radicaux, mais les hommes raisonnables n'en ont pas moins suivi leur route. On dit même qu'ils ont décidé la création d'un comité cantonal qui ne soit pas l'humble esclave des éléments les plus irresponsables et par conséquent les plus tapageurs du parti. Au reste, le parti radical a intérêt à couper nettement sa queue, s'il veut éviter le désastre dont la Coda le menace dans les prochaines élections communales et dans celles pour la Constituante.

— Ce ne sera pas drôle, c'est vrai!... Je compte bien que vous me regretterez plus d'une fois.

Lise ne put entendre ce que Bertrand dit très bas; mais aussitôt Colette répéta:

— Alors venez nous rejoindre... Paris est assez grand pour vous et moi.

— Vous n'écoutez que lui! soupira George amèrement. Je vais partir dans quelques heures, et vous n'avez pas une pensée pour moi... Vous êtes toute à ce traineur de sabre. Quel secret a-t-il donc pour se faire aimer de vous?

— George, à quoi pensez-vous de me parler de ce ton? demanda Lise blessée.

Mais George souffrait trop pour pouvoir se contraindre.

— Vous êtes fâchée... Vous allez me détester... Que m'importe? Serai-je plus malheureux que je ne le suis?... Votre douceur, votre bonté ne sont faites que d'indifférence... Vous ne voyez même pas combien je souffre... combien j'ai de chagrin!

— Et moi donc? répondit-elle en tournant vers lui ses grands yeux tout brillants de larmes.

— Ils restent ainsi quelque temps sous le voile du crépuscule qui les enveloppait, se comprenant sans se parler. A la fin, George reprit

NOUVELLES DES CANTONS

BERNE. — Dans la nuit de mardi à mercredi, une grange appartenant à M. le colonel de Sinner, a complètement brûlé sur sa propriété du Weissenstein, près de Berne. Le brouillard a empêché de voir le feu à temps.

— Un nommé Hugli, individu mal famé, a été tué d'un coup de couteau dans une batterie à l'hôtel de l'Aigle à Berne.

ZÜRICH. — M. Klebs, professeur de médecine à l'Université de Zurich, a donné sa démission, à la suite de démêlés divers avec ses étudiants.

ST-GALL. — On a arrêté à St-Gall un commissionnaire de Munich qui s'était enfui de cette ville laissant un trou de 18,000 francs dans sa caisse.

THURGOVIE. — Une société de propriétaires et d'éleveurs de chevaux de la Suisse orientale s'est formée mardi dernier à Frauenfeld; environ soixante membres se sont inscrits. Il s'agit de la défense des intérêts de l'élevage suisse dans la remonte de l'armée.

CANTON DE VAUD

SRE-CROIX. — Nous avons parlé d'un projet de chemin de fer Ste-Croix-Battes. On assure d'autre part que la compagnie Yverdon-Ste-Croix fait des démarches les plus actives pour obtenir la prolongation de sa ligne sur les Framboires, ce qui mettrait Ste-Croix en communication directe avec la ligne Pontarlier-Paris.

LAUSANNE

Mises de vins. — La municipalité de Lausanne a fait miser ce matin le vin de ses diverses récoltes de Lausanne, de Pully et du Dézaley. Voici les prix faits :

Lausanne, cave de la Grenette, sept vases : 67, 68 1/2, 70, 68 1/2, 67 et 68 centimes le litre. Pully, Faubourg, deux vases : 68 1/2 et 66 cent; Boverats : 69 cent.

Colonies de vacances. — L'assemblée générale de la Société des colonies de vacances aura lieu samedi 12 décembre, à 5 heures, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne; les personnes qui s'intéressent à cette œuvre sont priées d'y assister.

Cette année, 80 enfants appartenant aux écoles primaires communales, catholiques et libres, ont fait un séjour de vacances à la campagne, les jeunes filles au Mont, les garçons à Montpreveyres. Comme d'habitude, la société a donné aux enfants non admis, à titre de compensation partielle, des bous de 40 tasses de lait chaud à boire à la Société coopérative de consommation.

Les comptes soldent en équilibre; à quelques centimes près, les dépenses ont été couvertes par les recettes. Mais pour pouvoir développer son œuvre, la société aurait grand besoin de voir augmenter ses ressources. Elle adresse, dans ce but, un pressant appel au public charitable. Puisse-t-elle être entendue!

Le comité est composé de MM. Heer-Cramer, président; Cachemaille, contrôleur, secrétaire; Guye, banquier, caissier; Paschoud, professeur; Poudret; Naef, pasteur; Delessert, directeur; Heer et Combe, médecins.

Les dons peuvent en outre être remis à MM. de Haller, au Pavillon; Bonnard, ancien pasteur; de Loës, pasteur; C. Carrard et C., banquiers; Guye et C., banquiers, ou versés dans les troncs des librairies Payot, Mack, Rouge et Duvoisin.

Conférences. — M. le professeur Redard clora aujourd'hui, à 5 heures, la série de ses conférences sur le roman français au XIX<sup>e</sup> siècle, par une causerie sur l'industrie du roman contemporain, le feuilleton, les œuvres et les théories de MM. Guy de Maupassant, Fromentin, Pierre Loti, Paul Bourget, Edmond Rod. Ce programme promet d'attrayantes analyses.

Escrime. — La démolition de l'Athénée a forcé la salle d'armes de la Société d'escrime à s'installer place St-Laurent, 24, où on travaille dur sous la direction de M. Berthe. Les assauts publics du samedi soir à 8 heures vont recommencer. Le premier aura lieu demain.

Végétation printanière. — Les plantes se trompent, manifestement, à la douceur de la température leur fait croire au printemps. De toutes parts on signale des phénomènes de végétation extraordinaires pour le mois de décembre. L'Echo du Rhône dit qu'on a cueilli des fraises mûres au Montet et à Sous-vent près de Bex; hier on nous a apporté d'une villa des environs de Lausanne, une branche de cormier en boutons prêts à s'épanouir. Nous n'avons pas eu d'hiver?

Théâtre. — La seconde représentation du *Misanthrope* a été un nouveau succès pour M. Scheler et pour sa troupe. Le public était nombreux et n'a pas ménagé ses marques d'approbation. A part quelques très légères défaillances de mémoire, la pièce a marché sans accroc. Tous les rôles étaient bien tenus et fortement travaillés. Nous devons des félicitations spéciales à Mme Gérard qui nous a paru, dans Célimène, très supérieure à ce qu'elle avait été la première fois.

Dans la *Nuit de mai*, la voix chaude et étouffée du souffleur a fait merveille; on ne perdait pas un hémistiche de Musset. Mlle Thourard suivait, à honnête distance, avec quelques fioritures, pour varier un peu le plaisir. On se serait cru au second acte des *Pléiades*. C'était très amusant.

BEAUX-ARTS

Le Salon de la Rose-Croix.

Il ne se passe pas grand chose en peinture, ces temps-ci; l'idéal sommeille, et les jours sombres que nous traversons — je parle au point de vue atmosphérique, bien entendu — ne sont guère plus propices aux expositions qu'au saint labeur de l'atelier. L'heure est toute au recueillement, et je ne saurais trop que vous dire s'il ne me tombait sous les yeux l'appel et manifeste, « Règle et monitoire... » que vient d'écrire, à l'ébahissement public, l'offensif et doux Péladan.

Je vais vous donner quelques extraits de ce monument afin que vos lecteurs soient tout de suite fixés; il en vaut vraiment la peine. Vous verrez du même coup où en peuvent arriver certains cerveaux mal tenus, et à quoi notre fin d'année s'amuse.

D'abord le préambule : Sous le Tau, la Croix grecque, la Croix latine; devant le Graal, le Beausant et la Rose croifère; en communion catholique-romaine avec Joseph d'Arimatee, Hugues des Pains et Dante, le Septennaire des commandeurs assemblé. Nous par la miséricorde divine et l'assentiment de nos frères, Grand-Maitre de la Rose-Croix du Temple, très humble serviteur de l'IDEAL DIEU, Commandeurs :

Une exposition des Beaux-Arts annuelle aura lieu à Paris dès 1892 au titre de : Salon de la Rose-Croix. Et à cet effet insturons pour nous suppléer avec pleins pouvoirs le Grand Prieur de Paris, Archevêque des Beaux-Arts; comte Antoine de la Rochefoucauld. Donné à Paris sous la Rose-Croifère en ce second dimanche après la Pentecôte en l'année 1891 de la Rédemption, de notre Maîtrise la troisième.

« Je l'ai vue ainsi », vous dira sans rire un brave garçon d'une figure quelconque, improbable ou monstrueuse. Vous croyez à une recherche paradoxale, à une hallucination de morphiné, ou simplement à une bonne charge, telle qu'en perpétrent, après de copieus repas, les peintres bons vivants. Pas du tout. C'est le portrait de ma sœur. Le portrait suggestif de ma sœur ! Toute discussion tombe alors : l'âme de la sœur y est, et ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le croire.

Cette évolution date de quelque temps déjà, mais elle n'avait jamais pris pareille allure combative; de très sérieux artistes y travaillent sans bruit, qui à Montmartre, qui à Montparnasse; c'est de ceux-là, encore inconnus, que sortiront les œuvres maîtresses à venir, et autour desquelles graviteront pour dix, vingt ou trente années toute la pensée artistique des générations prochaines.

De M. Péladan et de sa croisade il n'y a rien de bon à attendre. Il nous faudrait un sincère, rien qu'un sincère. Le Sâr a déjà prouvé largement qu'il ne savait être dangereux qu'aux causes qu'il représente.

Parmi les jeunes artistes convaincus et travailleurs dont l'idéal diffère du tout au tout de celui qui s'en va, il convient de mettre au tout premier rang un de nos compatriotes de Genève, M. Charles Schwabe. Il fait en ce moment une illustration, qui sera une illumination, du roman *le Rèpe*, de Zola. Ou je me trompe fort, ou une large place lui est réservée.

Pour la sculpture le rituel est du même goût, à part l'harmonie ionique, la subtilité gothique et l'intensité de la Renaissance, à tout sera refusé. Quant à l'architecture « cet art étant mort en 1789, on n'acceptera que des restitutions ou des projets de palais féériques. »

Une quarantaine de chapitres complémentaires précisent des détails d'organisation sensiblement pareils à ceux des plus vulgaires expositions. Le dernier de ces chapitres et le

plus bref, est un coup droit lancé par le chevalier du beau à celles qui jusqu'à sa venue représentaient la plus idéale fraction du genre humain :

« Suivant la loi Magique, aucune œuvre de femme ne sera ni exposée, ni exécutée par l'ordre. » Car il y aura aussi de la musique, paraît-il; cela se passera le soir quand on n'y verra plus, « selon la méthode de Bayreuth, » et la volonté absolue de l'auteur.

Avis donc à celles de vos lectrices susceptibles d'enthousiasme; les splendeurs de la Rose-Croix ne sont pas pour elles, tout se fera entre hommes, si tant est toutefois qu'il s'en trouve dont les œuvres soient compatibles avec Péladan ci-dessus.

M. Péladan avance une douzaine de noms; deux ou trois ont déjà protesté, les autres ne tarderont guère et ce qui pourra rester sera selon toute apparence l'immuable lot des roublards à l'affût d'une réclame, ceux qu'on voit figurer tour à tour, en plus ou moins bonne posture, dans toutes les halles à peinture, et qui enfourchent le palefroi de la bonne cause, et courent sus à l'hérétique avec un extraordinaire et subtile feryeur. Cela jusqu'aux premières feuilles, où, d'autres manifestations picturales étant à craindre, ils lâcheront pour un plus actuel l'idéal surané de la saison d'avant.

Tout cela n'est guère sérieux; il serait même puéril de s'attarder à ces niaiseries si on n'y retrouvait, sous une forme hétéroclite, des impressions et des idées souvent entendues chez des artistes ou des écrivains de notable valeur.

Il est incontestable en effet que le réalisme est bien malade, voire même perdu. Il y a lassitude absolue de toutes parts, et même chez les jeunes hommes un très vil mouvement de révolte à son égard. Ce mouvement se manifeste par une réaction violente, ce qui est d'ordre naturel, contre tous ses procédés et ses systèmes. De là à l'antithèse il n'y a pas loin; le retour aux pratiques primitives, plus ou moins bien comprises, est indiqué; maintenant on est, on se croit mystique, ou symboliste; en tous cas, on affecte de le dire. Aux robustesses exagérées d'antan succèdent de pâles œuvres énigmatiques, fantomatiques, cataleptiques, et ce besoin de quintessencier se fait de plus en plus général.

« Je l'ai vue ainsi », vous dira sans rire un brave garçon d'une figure quelconque, improbable ou monstrueuse. Vous croyez à une recherche paradoxale, à une hallucination de morphiné, ou simplement à une bonne charge, telle qu'en perpétrent, après de copieus repas, les peintres bons vivants. Pas du tout. C'est le portrait de ma sœur. Le portrait suggestif de ma sœur ! Toute discussion tombe alors : l'âme de la sœur y est, et ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de le croire.

Cette évolution date de quelque temps déjà, mais elle n'avait jamais pris pareille allure combative; de très sérieux artistes y travaillent sans bruit, qui à Montmartre, qui à Montparnasse; c'est de ceux-là, encore inconnus, que sortiront les œuvres maîtresses à venir, et autour desquelles graviteront pour dix, vingt ou trente années toute la pensée artistique des générations prochaines.

De M. Péladan et de sa croisade il n'y a rien de bon à attendre. Il nous faudrait un sincère, rien qu'un sincère. Le Sâr a déjà prouvé largement qu'il ne savait être dangereux qu'aux causes qu'il représente.

Parmi les jeunes artistes convaincus et travailleurs dont l'idéal diffère du tout au tout de celui qui s'en va, il convient de mettre au tout premier rang un de nos compatriotes de Genève, M. Charles Schwabe. Il fait en ce moment une illustration, qui sera une illumination, du roman *le Rèpe*, de Zola. Ou je me trompe fort, ou une large place lui est réservée.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Certificats de santé.

Le Tribunal cantonal a maintenu le jugement du président du Tribunal de Cossonay dont nous parlions dans notre numéro du 4 novembre. Un inspecteur du bétail avait remis à un tiers un certificat de santé au moyen duquel celui-ci avait pu vendre une vache qui ne le dénotait qu'en hivernage. Ce tiers étant insolvable, l'inspecteur du bétail a été condamné définitivement à payer au propriétaire frustré le prix de la

vache vendue. Tous les frais ont en outre été mis à sa charge.

Voici les considérants de cet intéressant arrêt :

Considérant que C. anquet U. avait remis en alpage deux pièces de bétail à vendre l'une des deux vaches sans tenir compte du prix à celui-ci; qu'ainsi U. a subi un dommage égal à la valeur de la vache vendue, c'est-à-dire 250 fr., dont il n'a pas pu se récupérer sur C. celui-ci étant insolvable; attendu que pour pouvoir vendre cette pièce de bétail, C. devait être porteur d'un certificat de santé; que le dit certificat lui a été délivré par O. au nom de U., la vache litigieuse étant inscrite au registre du bétail de Charmans, au chapitre de celui-ci;

que C. a ainsi pu aliéner la vache qui lui avait été remise en hivernage par U., ce qu'il n'aurait pas pu faire s'il n'avait obtenu le certificat de santé prévu par l'art. 117 § 4, de la loi sanitaire.

Considérant que bien que la dite loi ne dise pas expressément à qui peut être délivré un certificat, il résulte cependant de l'usage constant dans le canton et de l'esprit de la loi que cette pièce ne peut être remise qu'au propriétaire du bétail que cela concerne et non à un tiers, sans l'autorisation expresse du dit propriétaire; que O. a ainsi commis une faute ou une imprudence, qui consiste à avoir délivré à C. un certificat qu'il n'aurait dû remettre qu'au propriétaire lui-même ou à un tiers autorisé à cet effet.

Attendu que bien que le but poursuivi par le législateur en établissant des certificats soit uniquement de faire la police du bétail au point de vue sanitaire, les dits certificats peuvent cependant, dans certains cas, déployer des effets civils.

Considérant qu'il n'est pas établi, il est vrai, que C. se serait trouvé dans l'impossibilité absolue de vendre la vache à lui remise en hivernage s'il n'avait pas été porteur du certificat de santé à lui confié par O.;

que cependant cette vente aurait été beaucoup plus difficile; qu'en effet C. n'aurait pas pu sans certificat vendre la vache litigieuse en dehors de la commune où elle se trouvait en hivernage;

que dès lors la faute ou imprudence de O. a facilité l'acte qui cause un dommage à U.;

que pour dégager sa responsabilité O. aurait dû établir que la perte éprouvée se serait produite même en l'absence de toute faute de sa part;

que cette preuve n'a point été faite.

C'est M. de Meuron qui plaide pour le propriétaire de la vache.

LES LIVRES

LA SUISSE SOUS LE PACTE DE 1815, par M. B. van Muyden. — 1 vol. in-8. Lausanne, F. Rouge, éditeur.

Dans un premier volume, paru en décembre 1890, M. B. van Muyden a montré la situation faite à la Suisse par les traités de Vienne, constaté les effets de la réaction sur le régime politique de la Confédération et des cantons. L'accueil flatteur fait à cet ouvrage, les éloges unanimes que lui a décernés la presse ont engagé l'auteur à lui donner une suite. Dans la première série de ses « Essais historiques », M. B. van Muyden s'était arrêté à l'année 1830. Le deuxième volume, qui va sortir des presses de l'imprimerie Corbaz et C., est consacré à l'étude du mouvement libéral de 1830 à 1838, à l'établissement du régime démocratique dans la plupart des cantons. Il étudie la première phase de la question nuchâtoise, la séparation de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, les troubles de Schwyz, les tentatives faites en vue de modifier le pacte de 1815, les luttes religieuses dans les cantons catholiques et mixtes. Il traite à fond et d'une manière des plus intéressantes, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par la lecture des bonnes feuilles que l'auteur a bien voulu nous communiquer, les nombreux conflits diplomatiques qui surgirent à cette époque entre la Confédération et les cours étrangères au sujet des réfugiés polonais, de l'expédition de Savoie, l'affaire de l'espion français Conseil et du prince Louis-Napoléon. L'auteur éclaire d'un jour nouveau toutes ces questions, encore actuelles, car l'on peut voir renaître d'un moment à l'autre la question du « droit d'asile ».

La Suisse sous le pacte de 1815, par M. B. van Muyden est l'ouvrage le plus considérable qui ait été publié sur l'histoire contemporaine de notre patrie. Il comble une lacune en jetant un jour nouveau sur une époque peu connue ou la Suisse a passé par une crise pendant laquelle elle a accompli une remarquable évolution. C'est une œuvre substantielle et attachante, inspirée par des vues élevées et libérales, par le désir sincère d'être vrai; c'est non-seulement une œuvre scientifique importante, mais elle est aussi un excellent manuel d'éducation civique qui se recommande ainsi à tous les amis de notre histoire nationale et à tous ceux qui savent tirer dans le passé les leçons du présent. Nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir entrepris cette tâche et nous espérons que le succès viendra couronner ses efforts.

Cette seconde série d'Essais historiques est indépendante de la première.

La criminalité à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle, par John Cunéoud, ancien directeur de la police de Genève. Prix fr. 4.50.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

La criminalité à Genève au XIX<sup>e</sup> siècle, par John Cunéoud, ancien directeur de la police de Genève. Prix fr. 4.50.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

« Tout en accordant au passé ce qu'il a pu produire de bon, de bien et d'utile, ne refusons pas au présent ce qu'il nous a apporté de progrès. » Ce progrès, c'est le développement croissant d'une moitié de l'humanité au relèvement de l'autre et c'est, comme conséquence de la première.

quence, la décroissance de la criminalité constatée par l'auteur dans sa patrie.

Si quelque fait peut nous rendre sensible ce progrès apporté par le temps présent, c'est bien de trouver dans ce volume de deux cents pages écrit après cinquante années de fonctions publiques par un homme qui vient de passer les quinze dernières années à la direction de la police, cette fraîcheur de philanthropie chrétienne qui semblerait être l'apanage de la jeunesse et de l'inexpérience. Ce magistrat n'a conservé de son contact incessant avec le mal sous toutes ses formes, souvent les plus répugnantes, que le désir plus intense d'en retirer ceux qui s'en sont rendus coupables et surtout d'en préserver ceux qui risqueraient d'y tomber. Les œuvres qu'il nous décrit, entreprises en faveur de l'enfance, des jeunes hommes, des jeunes filles, des malheureux dépourvus de travail et de foyer, le comptent parmi les amis les plus dévoués, et son volume lui-même se vend au profit du patronage des détenus libérés. Cet ouvrage est à signaler en même temps au légiste et au philanthrope.

F. NAEP.

REVUE DE FAMILLE (8, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris).

Sommaire du 1<sup>er</sup> décembre 1891 : M. Jules Simon, de l'Académie française. François III. — Mme Henry Gréville Le mari d'Arrette. — M. Georges Ponchet. En Islande. II. — M. Francisque Sorey L'évolution de l'opérette. VII. L'opérette à l'image du Second Empire. — M. Francis Thomé. Le centenaire de Mozart. — M. Robert Vallier. Guilemetto (fin). — M. Henry Fouquier. Chronique. — M. Louis Sincère. Revue financière. — Supplément : Actualité. — Livres nouveaux. — Chronique immobilière.

DÉPÊCHES

Berlin, 4 décembre. — Le chancelier comte de Caprivi a donné hier un grand dîner parlementaire auquel assistaient les ministres prussiens de Boetticher, Miquel, général de Kaltenborn-Stachau, de Heiden et Thielen, plus des députés de toutes les fractions du Reichstag sauf les socialistes.

Le chancelier était entouré de M. de Levetzow et le comte de Ballestrem, président et vice-président du Reichstag.

Les convives ont vainement cherché à obtenir des renseignements sur les traités de commerce.

Le dîner a d'ailleurs été très cordial.

Vienne, 4 décembre. — La Gazette de Vienne et la Feuille officielle hongroise publient un décret rapportant la prohibition des salaires américains.

La session des Délégations autrichiennes a été close par un discours du comte Kalnoky exprimant aux délégués les remerciements de l'empereur.

Le ministre du commerce a annoncé la prochaine ouverture d'une ligne téléphonique reliant Trieste à Vienne.

Il a annoncé que les nouveaux tarifs télégraphiques, fortement abaissés, entreraient en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1892. L'administration compte que l'augmentation de trafic qui en résultera compensera et au-delà la diminution des recettes.

Madrid, 4 décembre. — Un déraillement de chemin de fer s'est produit entre Arenas et Bilbao. Deux morts et plusieurs blessés.

Pékin, 4 décembre. — Le gouvernement chinois a reçu la nouvelle officielle que le général Jeh a battu les insurgés près de Kinchow et leur a tué 600 hommes, dont le chef de la bande. Les insurgés ont été également battus à Geho.

Paris, 4 décembre. — M. Lemonnier, président de la Ligue internationale de la paix, est mort. Les obsèques, purement civiles, auront lieu demain.

Des perquisitions faites chez un sieur Dress, ressortissant suisse, soupçonné de détenir des cartouches Lebel, n'ont amené aucun résultat.

Es. FERR, éditeur.

Résumé météorologique de Montreux.

(Station Clavens.)

Novembre a été comme température peu en dessous de la moyenne normale; nous avons eu 4<sup>es</sup> 85, à Clavens (et 2<sup>es</sup> 37 aux Avants). Le minimum absolu a été de 3<sup>es</sup> 06, du maximum 7<sup>es</sup> 0. Le minimum absolu a atteint -0<sup>es</sup> 8 le 8 (—4<sup>es</sup> 9 le 8) et le maximum 14<sup>es</sup> le 11 (14<sup>es</sup> le 19). Nous avons eu 5 jours froids, soit à minimum en dessous de zéro; les Avants en ont eu 12 et 4 jours très froids, soit à maximum en dessous de zéro. Le baromètre a oscillé entre 715<sup>es</sup> 4 le 14 et 736<sup>es</sup> 7 le 18, avec une hauteur moyenne de 727<sup>es</sup> 4. La nébulosité du ciel a été de 7 (échelle 0-10) et il n'y a eu que 4 (9) jours clairs et 16 (0) jours couverts. Douze jours de pluie ont fourni 120<sup>es</sup> 3 (107<sup>es</sup> 5) d'eau. Il a neigé plusieurs fois à la montagne, la neige est descendue jusqu'à 1000 mètres le 10 et le 12 novembre. Le 19 et le 20 ont été remarquables par le brouillard traînant sur le lac, tandis que lorsqu'il paraît à cette saison, il se tient généralement entre 700 et 800 mètres d'altitude. Les Avants ont eu cinq fois le brouillard (9 heures en tout) et 90 heures de soleil. Il n'y a presque pas eu de vents, 2 fois sud et 1 fois sud-ouest (3 fois nord et 2 fois sud-ouest).

Les « Warner's Safe Pills » sont préférables à tous les autres purgatifs. Elles sont purement végétales et peuvent être prises assez longtemps et régulièrement sans faire de mal; elles favorisent l'expulsion de la bile, évitent la constipation, les flatulences, les maladies hémorrhoidales, favorisent l'appétit et la digestion.

Une pilule suffit pour obtenir l'effet voulu. Elles ne devraient manquer dans aucune famille.

Se vendent à 1 fr. 25 dans les pharm. *Mordjean et Nicati, à Lausanne*; pharm. *Cuvel, à Morges*; pharm. *Addor, à Vallorbes*; pharm. *Gémez, à Yverdon*.

Liquidation complète de nos grands magasins en étoffe pour dames et messieurs. Garanti pure laine, double largeur, qualités supérieures à fr. 1.25 le mètre. Bayé et Carreaux nouveaux, double largeur, qualités supérieures à fr. 1.25 le mètre, sont expédiés en tout métrage franco de port à domicile par la maison *Oettinger et Cie, Zurich*.

P. S. Echantillons de toutes nos étoffes énormément bon marché, par le retour du courrier franco.

PREDICATIONS A LAUSANNE

Dimanche 6 décembre.

CITÉ (Chapelle): 9 1/2 h., sermon, M. Secretan. ST

**THÉÂTRE DE LAUSANNE**  
Direction Alphonse SCHELER  
PRINX DU DIMANCHE  
Carte d'abonnement n° 21.  
Bureau à 7 1/2 h. Rideau à 8 heures

Dimanche 6 décembre 1891  
Le grand succès de l'Ambigu

**MARTYRE**

Drame en 5 actes,  
par d'Ennery et Edmond Tarbé.

**A L'ÉTUDE:**  
Les Femmes nerveuses. Le Crime de Jean Morel.

**SOCIÉTÉ VAUDOISE DES ARMES SPÉCIALES**

L'assemblée annuelle aura lieu le samedi 5 décembre prochain, à 2 heures précises de l'après-midi, à l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy. 6230 Le Comité.

**MÉDAILLE D'OR**  
l'Exposition Universelle, Anvers 1885  
**CHOCOLAT**



**SUCHARD**  
NEUCHÂTEL, Suisse.  
MÉDAILLE D'OR  
Exposition universelle  
Paris 1889.

**EMPLATRES POREUX ALLCOCK**

Remède souverain contre les douleurs. Faites attent au nom d'Allcock. Ne en acceptez pas d'autres.

**EMPLATRES POREUX ALLCOCK**  
Le Révérend Mark Guy Pearse s'exprime comme suit: C'est le véritable préservateur de la poitrine contre la toux et le coups de froid.

**EMPLATRES POREUX ALLCOCK**  
Remède par excellence contre rhumatismes, lombago, sciatique, etc.  
Dépôt: F. Uhlmann-Erhard, Genève, et dans toutes les pharmacies de la Suisse. Demandez le véritable Emplâtre Allcock. Prospectus en toutes langues. 6313

Paris 1889 Médaille d'or.

**500 francs en or,** si la Crème Grolsch ne fait pas disparaître toutes les impuretés de la peau, telles que les taches de rousseur, les lentilles, le hâle, les vers, la rougeur du nez etc., et si elle ne conserve pas intacte dans la vieillesse un teint blanc, éblouissant de fraîcheur et de jeunesse. Pas de farine. Prix à Bâle fr. 1.50 dans le reste de la Suisse fr. 2.-. Exiger expressément la Crème Grolsch primée, car il existe des contrefaçons sans valeur. « Savon Grolsch », pour compléter la Crème. Prix à Bâle fr. 1.- dans le reste de la Suisse fr. 1.25. « Hair Milk Grolsch », la meilleure teinture du monde pour les cheveux, exempte de sulfure de plomb. Prix partout fr. 2.50 et fr. 5.-. Dépôt général: A. Bütner, pharmacien à Bâle; on vente en outre dans toute la Suisse, chez les pharmaciens et les coiffeurs.

**LA VÉGÉTALINE**  
ou beurre de coco pur.

6304. Aliment incomparable par sa valeur nutritive, sa finesse de goût. Seul corps gras ne pouvant se falsifier, supérieur à toutes les graisses alimentaires et remplaçant avec grande économie le beurre de cuisine. Ne rancit jamais. Livré en boîtes en fer blanc ou seaux en bois, au minimum de 4 1/2 k., par Ch. F. Neuhaus-Ducard, à Berne.

**MARIAGE**

6221. Un monsieur veuf, ayant un joli commerce pour une dame, désirerait faire la connaissance d'une personne sérieuse, de 30 à 40 ans, pouvant disposer d'un petit capital. S'adresser, sous H 13202 L, poste restante, Lausanne.

Première maison suisse  
D'EXPORTATION  
Centralhof, Zurich

**GETTINGER & C<sup>o</sup>, ZURICH**

Envois  
D'ECHANTILLONS DE TISSUS  
pour dames et messieurs  
ET DE MARCHANDISES  
FRANCO A DOMICILE  
Gravures haute nouveauté gratis.

Pour cause de changements dans notre maison, nous organisons une

**LIQUIDATION RÉELLE ET COMPLÈTE**

de nos immenses magasins. Par exemple, nous indiquons quelques-uns de nos nombreux articles, et nous rendons particulièrement attentifs aux prix extraordinairement bas:

	Prix par 1/2 aune.	Par mètre.		Prix par 1/2 aune.	Par mètre.
Double largeur: Draps de dames en qualités solides.....	à Fr. 0 45	Fr. 0 75	Foulard alsacien, et étoffe lavable, impression solide.....	» 0 20	» 0 35
» » » Draps cotés.....	» 0 75	» 1 25	Madapolam et Zéphir d'Alsace, en qualité excellente.....	» 0 27	» 0 45
Pure laine, double largeur: Rayé fantaisie.....	» 0 85	» 1 45	Qualité extra-prima, réellement solides et nouvelles.....	» 0 39	» 0 65
» » » Carreaux fantaisie.....	» 0 85	» 1 45	Département spécial d'étoffes pour messieurs et garçons:		
» » » Drap foulé.....	» 0 75	» 1 25	Bouquin, Velours et Cheviot, environ 140 cm. de largeur,		
» » » Rayé et Carreaux foulé.....	» 0 75	» 1 25	pure laine, prêt à l'usage.....	à Fr. 1 20	Fr. 1 95
» » » Cachemires, et Mérinos.....	» 0 63	» 1 05	Kammgarn, Elbeuf et Loden, environ 140 cm. de largeur.....	2 80	» 4 65
Mousseline-laine, étoffes pour bals et soirées.....	» 0 85	» 1 45	Milaine bernois, environ 130 cm., qualité la meilleure.....	2 85	» 4 75
Jupons et étoffes moirées, en meilleure qualité.....	» 0 45	» 0 75	ECHANTILLONS de nos riches collections, en draps pour DAMES ET MESSIEURS, sont envoyés par retour du courrier franco.		
Flanelle Oxford, en qualité excellente.....	» 0 40	» 0 65	Nous attirons spécialement l'attention des Instituts, Sociétés et Revendeurs sur cette occasion exceptionnelle.		
Garnitures assortissantes, en soie, velours et peluche.....	» 1 65	» 2 75			
Toile de coton, blanche et écru, largeur 80 à 180 cm.....	» 0 17	» 0 28			

Prière de bien vouloir se rendre compte des avantages offerts, en demandant les échantillons à

**CENTRALHOF**

**GETTINGER & C<sup>o</sup>**

**ZURICH**

Première maison suisse d'Exportation

P. S. — Envoi à domicile, par retour du courrier, des échantillons de tissus en toutes qualités, pour dames, messieurs et garçons.

Vient de paraître:

**LE MESSENGER BOITEUX**  
DE BERNE ET VEVEY  
pour 1892 (185<sup>me</sup> année)

Prix: 30 centimes.

TABLE DES MATIÈRES:

Travaux du cultivateur et du jardinier pour chaque mois de l'année. — Description des quatre saisons. — Eclipses. — Explication des signes de l'Almanach. — Comput ecclésiastique. — Chronologie. — Agents diplomatiques suisses et consul. — Fêtes mobiles. — Calendrier. — Tableau des foires et des marchés hebdomadaires. — Valeur des principales monnaies étrangères introduites dans la circulation. — Gouvernements et souverains d'Europe. Le Messager Boiteux à ses lecteurs. — Le Gros Pierre (croquis villageois), par Eugie Vic, avec quatre gravures. — Berceuse. — Un cure discret. — La Suzet vai lo Borné (avec deux vignettes). — Acteurs et spectateurs. — Union internationale des amies de la jeune fille. — Renseignements utiles. — Souvenir d'un vieil amateur de musique. — Un curieux prospectus. — Enduit pour préserver le fer de la rouille. — Hygiène des yeux. — Poules et canes. — Cliaô que font écrire l'ao Onna Remotché. — Tarif des postes et télégraphes. — Annonces.

Des exemplaires sous bande, prêts à être expédiés, se trouvent chez les éditeurs (Librairie Loertscher et fils) à la disposition des personnes qui désireraient en envoyer à leurs parents ou amis à l'étranger. Le port, pour l'intérieur de la Suisse, est de 5 cent.; pour l'étranger, quel que soit le pays ou la distance, 10 centimes.

La vente en gros du MESSENGER BOITEUX sera refusée à tout marchand, libraire ou colporteur, qui le vendrait au-dessous du prix de 30 centimes.

**L'ESTAFETTE**  
JOURNAL DU MATIN

Le meilleur marché des journaux quotidiens vaudois.

L'ESTAFETTE publie chaque jour les dernières nouvelles, les dépêches de la nuit, des chroniques vaudoises, lausannoises et agricoles. L'ESTAFETTE publie périodiquement des correspondances de divers cantons de la Suisse et de divers pays, et le dimanche un supplément littéraire. L'ESTAFETTE SORT DE PRESSE à 1 HEURE DU MATIN et arrive partout pour les premières distributions postales de la journée.

Abonnements pour la Suisse: 1 an, 10 fr.; 6 mois, 5 fr. 50; 3 mois, 3 francs.

Rédaction et Administration de  
**L'ESTAFETTE**  
Place de la Palud 24, Lausanne.

L'ESTAFETTE SERA SERVIE GRATUITEMENT DES MAINTENANT A FIN DÉCEMBRE à tout nouvel abonné pour l'année 1892 entière.

**CANTATE**  
**PESTALOZZI**

partition piano et chant,  
avec vue du monument, portrait et biographie.

1 fr. 25

chez l'auteur, H. GIROUD

STE-CROIX (VAUD)

et dans les librairies et magasins de musique.

**AU BON MARCHÉ**  
NOUVEAUTÉS

PARIS Maison Aristide BOUCAUT PARIS

Magasin de Nouveautés réunissant dans tous leurs articles le choix le plus complet, le plus riche et le plus élégant.



Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ.

Le Catalogue des Nouveautés de la Saison d'Hiver vient de paraître, il est envoyé franco, à toutes les personnes qui en font la demande. Le BON MARCHÉ expédie également, sur demande et franco, des Échantillons variés de ses tissus, ainsi que des Albums de ses modèles d'Articles confectionnés.

La Maison du BON MARCHÉ possède des assortiments considérables, et il est reconnu qu'elle offre de très grands avantages, tant au point de vue de la qualité que du bon marché réel de toutes ses marchandises.

La Maison du BON MARCHÉ fait des expéditions dans le monde entier et correspond dans toutes les langues.

Tous les envois (autres que les meubles et objets encombrants) sont faits franco à partir de 25 francs.

Les droits de douane sont à la charge des clients.

Le BON MARCHÉ (PARIS) n'a ni Succursale, ni Représentant, et prie ses clients de se mettre en garde contre les marchands qui se servent de son titre. 5995

Les magasins du BON MARCHÉ sont les plus grands, les mieux agencés et les mieux organisés du monde; ils renferment tout ce que l'expérience a pu produire d'utile, de commode et de confortable, et sont, à ce titre, une des curiosités de Paris.

**DOMAINE A LOUER**

Le domaine du Villaret, rière Colombier, à huit kilomètres de Neuchâtel, est à louer pour le printemps 1892. Contenance 104 poses de Neuchâtel (de 300 perches), soit 28 hectares environ. Terres de bonne qualité et en bon état, batoir, porcherie, eau en abondance. Suivant les convenances du preneur, on pourrait joindre un domaine deux montagnes, l'une pour l'alpage d'une trentaine de bêtes, l'autre pour faner.

Entrée en jouissance à volonté à dater du 20 février 1892.

Pour les conditions, s'adresser au notaire Ronlet, à Neuchâtel. 6049



**LITHOGRAPHIE**

6305. Un jeune graveur lithographique connaissant aussi un peu le dessin, cherche une place. Références. S'adr. à J. Kopp, rue du Nord 3, Lausanne.

**Pour anémiques**  
de haute importance

pour personnes affaiblies et délicates rien de meilleur que la cure du véritable

**Cognac Golliez ferrugineux**

17 ans de succès en attestent l'efficacité incontestable contre les pâles couleurs, l'anémie, la faiblesse des nerfs, les mauvaises digestions, la faiblesse générale ou locale, le manque d'appétit, les maux de cœur, la migraine etc. Beaucoup plus digeste que toutes les préparations analogues, sans attaquer les dents. Le Cognac Golliez a été récompensé par 7 Diplômes d'honneur et 14 médailles. Seul primé en 1889 à Paris, Cologne et Gand. Refusez les contrefaçons et exigez dans les pharmacies le véritable Cognac Golliez de Fréd. Golliez à Morat avec la marque des Deux palmiers. — En Flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dans toutes les pharmacies et drogueries. n1165x-715

**ASTHME**

[6278] étouffements, oppressions, accès de suffocation, catarrhes, insomnies. Guérison prompt et soulagement certain par le

**Remède d' Abyssinie Rapin.**

Boîtes à 3 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Moutrenx, Pharmacie Anglaise.

Une fabrique de vernis de la Suisse allemande, bien introduite à Lausanne, ainsi qu'à toute la Suisse et ailleurs, cherche un

**représentant**

sérieux, de préférence Suisse allemand, qui ait connaissance des vernis couleurs et articles pour la peinture. Inutile de se présenter sans bonnes références. Offres sous initiales H 13227 L, à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Lausanne. 6234

6316. Un instituteur secondaire habitant un joli village aux environs de Zurich, se chargerait volontiers de quelques jeunes gens pour leur enseigner la langue allemande. Prix de pension 50 fr. par mois, leçons et blanchissage compris. Surveillance attentive et soins dévoués. Vie de famille. Pour renseignements plus précis, s'adresser à M. Falk-Lerch, à Rochefort, ou à M. J. Spüller, instituteur secondaire, à Niederhasli près Zurich.

6307. Junge gebildete Deutsche aus feiner Familie, seit 3 Mon. i. Laus., im Unterrichten erfahren, wünscht sich noch im Franz. zu vervollkommen u. sucht desh. Stellung als Gesellschafterin od. Erzieherin jüngerer Kinder. Sie würde mässiges Kostgeld zahlen können. Beste Referenzen. Offerten sende man gefl. an Haasenstain & Vogler, Lausanne, sous Je 13429 L.

6314. Une première ouvrière modeste cherche une place à l'étranger. Bons certificats. Offres sous H 1456 F, à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Lausanne.

6317. On demande dans une famille de Bâle

**UNE DEMOISELLE**

(institutrice diplômée) connaissant à fond les langues allemande et française et pouvant enseigner seule. Adresser offres avec copie de certificats et prétentions, sous chiffre H 3926 Q, à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, à Bâle.

**ON DESIRE LOUER**

une campagne

située aux environs de Neuchâtel, composée de 8 chambres, cuisine, caves et dépendances. Grand jardin d'agrément et jardin potager, arbres fruitiers, beaux ombrages. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Pour les conditions et visiter l'immeuble, s'adresser aux initiales B. A. 128, poste restante, Neuchâtel. 6214

**HOTEL**

6213. On cherche à reprendre, éventuellement à louer pour le printemps prochain un petit hôtel ou restaurant bien fréquenté.

Offres et conditions sous chiffre E 340 M, poste restante, Baden, Suisse.

**A LOUER**

pour le 25 mars ou 25 juin 1892, de beaux appartements, avenue du Théâtre. 6280 S'adresser à M. F. Paquier, notaire, 8, rue de Bourg.

**C. DICK**  
2, r. du Centre, Vevey, en face de la poste. — Magnifique assortiment en joaillerie et bijouterie, nouveautés. Prix avantageux, marqués en chiffres connus. Envoi à choix sur demande. Prière d'indiquer genre et prix. 6309 — ECHANGES —

**Grand Café-Brasserie à Vevey**

[6207] à vendre maison d'habitation ayant café-brasserie avec grande cave et glacière. Conditions de paiement faciles. S'adr. au notaire Monod, à Vevey.

**MOUDON**

6243. A louer pour 1<sup>er</sup> février, Grand magasin et appartement de 6 pièces, maison Huguenin, rue du Temple, sur passage à gare. S'adr. au pro<sup>te</sup> Mottaz, Moudon.

**A LOUER A VEVEY**

[5881] de suite, bel appartement meublé, de 8 à 9 pièces (1<sup>er</sup> étage), bien situé, au centre de la ville. Jouissance d'un balcon et d'un jardin. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstain & Vogler, Lausanne, sous C 12390 L.

**Faire-part**  
Cartes de visite  
Enveloppes

**DEUIL**

sont livrés en 2 heures  
PAR  
L'IMPRIMERIE VINCENT  
Ruelle St-François,  
LAUSANNE

M. J.-P. Dind-Besson, M. et Mme J. Dind-Freymond, M. et Mme A. Dind-Freymond et leurs enfants, à St-Cierges, M. et Mme D' Dind-Andres et leur enfant, à Lausanne, font part à leurs amis de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur belle épouse, mère et grand'mère.

**Madame Isaline DIND**

décédée à St-Cierges le 3 décembre, après une longue maladie. L'enterrement aura lieu à St-Cierges le 3 décembre, à 1 heure.

**Madame Théodora Joseph**

Mlle Alice Joseph, M. Félix Joseph, M. et Mme Emile Joseph et leurs enfants, Mme Cavin-Joseph et la famille Siegfried ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur cher mari, père, fils, frère, beau-frère et oncle.

**M. Oclave JOSEPH**

survenue au Prado, Brésil, le 29 novembre. Cet avis tiendra lieu de faire-part. Cossouay, 3 décemb. 1891.

**M. et Mme B. Giroud-Nicolas**

leurs enfants et leurs familles remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné, de toutes manières, tant de marques de leur précieuse sympathie dans la cruelle épreuve qui les a frappés. 6312

**Madame Jaumes-Cook**

et ses enfants, Mme Cook-de Molin, M. Jaumes-Calame, pasteur, aux Croisettes, et Mme, les familles Jaumes et Cook, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de

**Monsieur**

**S. JAUMES-COOK**  
Ministre du Saint-Evangile, leur bien cher époux, père, grand-père et oncle, que Dieu a subitement rappelé à Lui dans la nuit du 4 décembre. Nomb. 23: 10. On ne reçoit pas de visites. L'ensevelissement aura lieu dimanche 6 décembre à 3 heures de l'après-midi. Culte à 2 1/2 heures. Départ de la maison mortuaire Belles Roches 5.

Agence Internationale de Publicité **HAASENSTEIN & VOGLER** Agence Internationale de Publicité

Pour toute annonce dans n'importe quel journal de la Ville, de la Suisse et de l'Etranger, s'adresser à

BALE Gerbergasse 48	BERNE Marktgasse 59	COIRE Poststrasse 73	DAVOS Hais Claradetscher	FRIBOURG Hôtel-de-Ville 144	LAUSANNE PLACE PALUD 24	GENÈVE r. des Moulins en l'Île	MONTREUX Grande Rue 50	ST-GALL Neugasse 40	ST-IMIER Place Neuve 3	ZURICH Limmatquai 8
------------------------	------------------------	-------------------------	-----------------------------	--------------------------------	----------------------------	-----------------------------------	---------------------------	------------------------	---------------------------	------------------------

Agences à Aarau, Bienne, Chaux-de-Fonds, Delémont, Frauenfeld, Glaris, Lucerne, Neuchâtel, Porrentruy, Schaffhouse, Sion, Soleure, Vevey, Winterthur, Zolingue

FLORENCE Via Panzani 2	GÈNES Via Roma 10	MILAN Corso Vittorio Emanuele	NAPLES Via S. Brigida 39	ROME Via delle Muratte	TURIN Via S. Teresa 13	VENISE Piazza S. Marco
---------------------------	----------------------	----------------------------------	-----------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

SUCCURSALES ET CORRESPONDANTS DANS TOUTES LES PRINCIPALES VILLES DU MONDE

Ayuntamiento de Madrid